



Comité d'Aquitaine de Natation

TARIFS REGIONAUX 2013 (validation du CD du 25/05/2012)

Tarif Licences du 16.09.2012 au 15.09.2013 (dans le cadre du projet de soutien à la labellisation)

LICENCES PLEIN TARIF	36 €
LICENCES TARIF REDUIT	21,80 €

F.F.N. plein tarif : 20 €	Comité Régional plein tarif : 13,50 €	Ctés Départ. (part fixe) : 2,50 €
F.F.N. tarif réduit : 12 €	Comité Régional tarif réduit : 8 €	Ctés Départ. (part fixe) : 1,80 €

Rétrocession aux clubs labellisés :

15 % du montant versé pour la part régionale de la licence (soit 15% de 13,50 € pour les licences plein tarif et 15% de 8 € pour les licences tarif réduit).

Cette rétrocession sera versée à partir du 16 septembre N+1 pour les licences de la saison N des clubs labellisés au 15/09/N

Rétrocession aux départements (enveloppe annuelle prévue au budget général) :

Pour 2012/2013 la somme maximale de 13 200 € est prévue pour soutenir les départements dans la mise en place des actions figurant sur la convention annuelle signée avec le comité régional.

La somme annuelle sera versée à partir du 16/09/N+1 après dépôt des bilans qualitatif et financier de la saison N

ABONNEMENT AUX FRAIS DE COMMUNICATION :

Clubs d'HIVER	200 € *
Clubs d'ETE	100 € *

Comprenant :

- L'annuel règlements
- L'annuel résultats
- Les comptes rendus des réunions du comité directeur, du bureau et des commissions régionales.
- La communication dématérialisée (courrier électronique, site)

* les clubs nouvellement affiliés sont dispensés la première année.

PARTICIPATION DES CLUBS AU FONCTIONNEMENT DU POLE FRANCE JEUNES AQUITAINE

- CLUBS HORS AQUITAINE 5 000 € pour la saison 2012/2013 par nageur
- CLUBS AQUITAINE 5 000 € pour la saison 2012/2013 par nageur (Aide du Comité d'Aquitaine de 1500 €)

PARTICIPATION FORFAITAIRE PAR JOURNEE DE STAGE

Hébergement – Restauration à la charge du Club → 26 € par jour par nageur

Attention ! Les frais de location de piscine et de transport ne sont pas compris dans ce tarif et seront facturés en supplément.

DROIT D'ENGAGEMENTS NATATION ET NATATION SYNCHRONISEE

Natation : (Clubs Hiver)

- épreuve individuelle 5,00 €
- épreuve relais..... 10,00 €
- interclubs par équipe Natation..... 35,00 €
- finale régionale Natathlon 24,00 € (pour l'ensemble des 6 épreuves)

Natation : (Clubs Ete)

- épreuve individuelle..... 3,50 €
- épreuve relais..... 6,50 €
- épreuve interclubs..... 25,00 € par club

Natation synchronisée :

- par nageuse 4,00 €
- par ballet 15,00 €

FORFAITS

- non déclarés individuels..... 40,00 € (série et/ou finale)
- non déclarés par équipe..... 80,00 €

PENALITE JURY (tous les clubs, présences précisées sur les règlements sportifs)

- Par réunion..... 130,00 €

PENALITE POUR DEPASSEMENT DE TEMPS QUALIFICATIFS

(à l'exception des épreuves Interclubs par équipe et des finales individuelles)

- pour dépassement de temps inférieur à 5 % 2,30 €
- pour dépassement de temps supérieur à 5% 8,50 €

NATATION ESTIVALE

- pour dépassement de temps inférieur à 5 % 2,30 €
- pour dépassement de temps entre 5% et 10% 8,50 €
- pour dépassement supérieur ou égal à 10 % 16,50 €

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION, FRAIS DE REPRESENTATION

- sur la base du tarif kilométrique de 0,32 €
- les frais de repas étant limités à 18,50 €
- les frais d'hôtel (chambre + petit déjeuner) plafond : 70,00 €

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE D'AQUITAINE DE NATATION

- Pénalité pour non représentation du club 500,00 €